

Respectez les règles de sécurité

En 2012,
le franchissement illicite
des passages à niveau est à l'origine
de 30 collisions et de 10 décès en France.
En moyenne : 13 personnes tuées par an
sur les 3 dernières années.

**Ces accidents sont en grande majorité*
la conséquence d'infractions
au Code de la route :**

- non-respect de la signalisation,
- tentative de traversée en force,
- contournement des barrières...

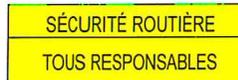
* 98% des accidents aux passages à niveau sont dus à un
non respect du code de la route.

27% des automobilistes ignorent
que le franchissement d'un passage
à niveau alors que les feux clignotent
est une infraction.

INFRACTIONS = SANCTIONS

L'installation de Jonches a été mise
en service en juillet 2012. Elle enregistre
en moyenne une cinquantaine
de franchissements dangereux par mois
soit environ 600 par an.

**Le non-respect de la
signalisation** aux passages
à niveau est une infraction
sanctionnée d'une amende
de 135 € et d'un retrait
de 4 points du permis de
conduire.



www.yonne.gouv.fr

LE PASSAGE À NIVEAU DE JONCHES Yonne

Signalisation

Règles de sécurité

Sanction



Conception et réalisation DDT 89 - crédit photos Centre France - Mai 2015 -

